



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 2 février 2023 à 18 heures 30, le Conseil Municipal de Mesves-sur-Loire s'est réuni en séance extraordinaire, en mairie, salle du conseil municipal, sur convocation de Monsieur Bernard GILOT, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS		DATE DE CONVOCATION
En exercice	: 15	ET D'AFFICHAGE : 30 janvier 2023
Présents	: 14	
Représentés	:	
Absents	: 1	
Ayant participé au vote	: 14	

PRÉSENTS : Mmes-Mrs- GILOT Bernard - GUILLOT Michel - ROSIER Marie-Evelyne -SCHMITT Jacques - GUÉDON Jean-François – CHARLON Emmanuel - CHICON Slajdana- COUDY Pascal - DEROUX Jean-Marc - GOUGRY Anne-Marie - JEANGUYOT Geneviève - POIRIER Pascal - SARDON Hervé - SÈDE Samerha

ABSENTS : Isabelle LEFIEUX

Le quorum est atteint.

Monsieur Michel GUILLOT a été élu secrétaire de séance.



OBJET : 2023-02-01 : Attribution du lot 1-2, marché construction de la salle polyvalente

Commune de Mesves-sur-Loire - Construction d'une salle polyvalente - travaux d'installations de chantier et gros œuvre

Par un marché conclu le 15/11/2021, la commune de Mesves-sur-Loire a confié à la société SNC DI ZAZZO ZI les Grands Champs, 18240 BELLEVILLE-SUR-LOIRE la réalisation du Lot n° 1A installation de chantiers – gros-œuvre pour un montant total de 295 326 ,14 € HT soit 354 391,37 € TTC.

Suite à la liquidation judiciaire de l'entreprise SNC DI ZAZZO par un jugement en date du 27/09/2022, les travaux d'installation de chantier et de gros œuvre restant à réaliser ont fait l'objet d'une nouvelle consultation.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le déroulement de la procédure de dévolution correspondant aux travaux d'installations de chantier et gros œuvre dans le cadre de la construction d'une salle polyvalente et propose de retenir :

- Lot n°1-2 gros œuvre : l'offre de la société RAGOT ZI avenue des Montoires – 45500 GIEN pour un montant de 84 456,31 € HT soit 101 347,57 € TTC et un délai d'exécution de trente jours ouvrés.

Où cet exposé, après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante :

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les pièces des marchés désignés ci-dessus et les documents afférents et à en suivre l'exécution.





LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FEVRIER 2023

OBJET : 2023-02-02 : Attribution du lot 8, revêtement dur

Commune de Mesves-sur-Loire - Fourniture et pose de carrelage pour la salle polyvalente

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le déroulement de la procédure de dévolution correspondant à la fourniture et la pose de carrelage pour la salle polyvalente et propose de retenir :

- l'offre de la société SARL ET 1, rue André Desvignes 58 640 VARENNES-VAUZELLES pour un montant de 45 908,87€ HT soit 55 090,64 € TTC et un délai d'exécution de 25 jours ouvrés.

Oui cet exposé, après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante à l'unanimité :

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les pièces des marchés désignés ci-dessus et les documents afférents et à en suivre l'exécution.

Le 7 février 2023

Le secrétaire de séance,
Monsieur Michel GUILLOT

Le Maire : *Bernard GILOT*